

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU RPI RONTIGNON-NARCASTET

## LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

### Étaient présents

Les parents d'élèves délégués ..... : Mme Rodrigues, Mme Andres, Mme Verdier ;

Pour la municipalité de Narcastet .... : M. Faux, Mme Arasco ;

Pour la municipalité de Rontignon .... : M. Dudret, Mme Del Regno, Mme Hourcade-Médebielle ;

Les enseignantes ..... : Mme Massonnat, Mme Riutort, Mme Favié, Mme Pitaval, Mme Prince, M. Bley ;

Excusés : M. Laporte-Fauret (inspecteur de l'éducation nationale) et mesdames Cambus, Hobon et Molesin, parents d'élèves délégués.

Un tour de table est réalisé pour que les membres du conseil se présentent.

### ORDRE DU JOUR

#### 1. FUSION DES CONSEILS D'ÉCOLE

Dans un souci de continuité pédagogique et d'organisation au sein du RPI, il est proposé aux conseils d'école de Rontignon et Narcastet de fusionner. Cette proposition est votée à l'unanimité.

#### 2. EFFECTIFS, RÉPARTITION ET ORGANISATION DES CLASSES

##### A. Effectifs 2014-2015 :

	PS	MS	GS		
	20 (+ 2 en janvier)	12	20		
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
14	12	15	16	15	

##### B. Répartition des enfants :

124 élèves sont scolarisés sur le RPI

Les enfants du cycle 1 sont à Rontignon (soit 52 enfants à ce jour).

Les enfants du CP au CM2 sont à Narcastet (soit 72 enfants à ce jour).

##### C. Organisation des classes :

###### • *Rontignon*

Melle Massonnat : Classe PS/GS : 26

Mme Riutort : Classe PS/MS : 26

###### • *Narcastet*

Mme Favié : Classe CP/CE1 : 26

Mme Touyarou / M. Bley : Classe CE2/CM1 : 23

Mme Pitaval (jeudi/vendredi) / Mme Prince (lundi/mardi) : Classe CM1/CM2 : 23

##### D. Prévisions 2015-2016 :

Estimation à ce jour des départs et arrivées pour septembre 2014 :

Départs prévus : 15 CM2 Arrivées prévues : 15 PS

	PS	MS	GS		
	15	19	12		
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
20	13	12	15	15	

Les municipalités feront paraître un article dans un journal local en décembre et réactualiseront leurs sites Internet respectifs afin d'inciter les parents d'enfants du RPI nés en 2012 à se faire connaître auprès des écoles ou des mairies.

##### E. Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) peuvent concerner plusieurs domaines :

- amélioration des compétences,
- acquisition d'une méthodologie de travail plus efficace,
- mise en œuvre d'une activité inscrite au projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune.

Les APC se déroulent en groupes restreints.

Un enseignant consacre 36 heures par an aux APC (moins pour les directeurs).

Elles peuvent être conduites sur des temps massés (par exemple selon le projet retenu : 2 créneaux de 45 minutes sur 24 semaines / 4 créneaux de 45 minutes sur 12 semaines consécutives ou réparties sur l'année / 1 créneau d'une heure par semaine ...).

Les parents dont les enfants participent aux APC sont informés via une fiche de liaison et doivent donner leur accord.

### 3. ACCUEIL DES TPS

Six à dix 10 familles seraient susceptibles d'inscrire leur enfant à partir de janvier 2015 (dont 2 sont déjà inscrits).

À ce jour, le conseil d'école estime que cette année, les effectifs dans les classes maternelles (26 par classe, 27 en janvier) ne permettent pas l'accueil d'élèves supplémentaires en toute petite section dans de bonnes conditions.

La modification du règlement intérieur n'est pas nécessaire car "la limite des places disponibles" peut varier selon les années et les circonstances.

Cette année :

- Beaucoup de PS,
- Travaux prévus sur l'école à partir d'avril 2015,
- Nécessité de garder des places en cas d'arrivée en cours d'année d'élèves de PS, MS et GS.

Seuls deux enfants déjà inscrits depuis début 2014 feront donc leur entrée en janvier 2015.

### 3. NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

#### ► Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires jusqu'aux vacances de la Toussaint

##### • *Avis enseignants :*

Les TAP sont bien organisés sur les 2 sites et respectent le rythme des enfants (sieste).

L'allongement des matinées et le raccourcissement des deux après-midis sont bénéfiques aux apprentissages des enfants.

Le mercredi matin se passe bien mais la fatigue se fait sentir le vendredi après-midi. Peu de temps pour les devoirs pour les enfants qui ont des activités sportives ou autres le mercredi après-midi. Chez les plus grands, parfois une fatigue se fait sentir en fin de matinée le mercredi entre 11h30 et midi.

##### • *Avis parents*

**Narcastet :** Au début, les enfants ont eu du mal à se faire aux changements de rythme et de lieux... Le mardi et vendredi, les enfants ont des difficultés à faire leurs devoirs.

**Rontignon :** les petits sont fatigués. Il est difficile de les lever le matin.

##### • *Avis municipalités*

Pas de mauvais retours ni de soucis d'organisation. Surcoût conséquent pour les communes (personnel d'animation, heures de ménage supplémentaires).

Tout a été fait pour respecter au mieux le rythme des enfants : pas de réveil à Rontignon pour les petits à 14h45.

##### • *Les activités TAP à Rontignon*

- Le lundi :
  - PS : activités calmes avec une bénévoles et poursuite de la sieste,
  - MS/GS : motricité,
  - GS : citoyenneté/histoire de l'art avec l'association "l'œil du Cachalot " ;
- Le jeudi :
  - PS : activités manuelles,
  - MS/GS : psychomotricité et éveil musical,

##### • *Les activités TAP à Narcastet :*

- Mardi et vendredi : activités culturelles et sportives (théâtre...), organisées par cycles, au centre de loisirs avec les animateurs du centre.

#### ► Transport vers le centre de loisirs pour les maternelles

La municipalité de Narcastet étudie la possibilité d'achat d'un minibus pour le centre de loisirs qui pourrait bénéficier au transport des quelques enfants concernés.

#### ► Temps d'étude au calme après les activités périscolaires

Les mardis et vendredis, à l'issue des TAP (à partir de 16h30), les enfants poursuivent des activités encadrées sur le "temps de garderie".

Les parents souhaitent que les enfants volontaires puissent faire leurs devoirs à partir de 17h30, sous la surveillance d'un adulte. M. le maire de Narcastet va contacter les animateurs pour étudier cette proposition.

#### ► Inscription occasionnelle pour pallier des imprévus d'emplois du temps

Aucun enfant ne sera laissé seul.

Sous réserve d'avoir rempli un dossier d'inscription en début d'année, un enfant pourra être gardé ponctuellement.

Cependant, pour des questions de responsabilités, d'assurance et de seuils d'encadrement (1 pour 14 en maternelle, 1 pour 18 en élémentaire), cette situation doit rester exceptionnelle.

#### 4. CANTINE SCOLAIRE DE RONTIGNON

##### ► **Changement de prestataire à compter du 5 janvier 2015**

Le prestataire actuel arrête son activité. La boucherie traiteur **Luro** de Bizanos va prendre le relais. Il possède l'agrément "cuisine centrale" : traçabilité de tous les produits, température relevée à la livraison, repas validés par une diététicienne.

La convention est en train d'être discutée. Le prix du repas pourrait être modifié.

##### ► **Mise en œuvre de la charte de la pause méridienne à Rontignon**

Pour pallier les différents problèmes observés (température trop basse des repas dans l'assiette des enfants, gaspillage alimentaire, personnel mangeant avec les enfants, temps de repas trop long des enfants, enfants agités à la reprise) une charte de la pause méridienne (accessible sur le site de la commune) a été élaborée :

- le personnel mange à présent à 11h15 et est entièrement disponible pour les enfants au moment de leur repas ;
- la sieste suit immédiatement le repas. Pour les autres enfants un temps calme est organisé ;
- Les enfants sont invités à goûter à tous les plats.

#### 5. CANTINE SCOLAIRE DE NARCASTET

##### ► **Repas supplémentaire en cas d'imprévu impératif**

Aucun enfant ne sera laissé sans repas. Il convient cependant de savoir qu'il n'y a pas de marge pour certains aliments.

Cependant, un repas supplémentaire a un coût qu'il faudrait reporter sur les autres repas.

#### 6. STATIONNEMENT À L'ÉCOLE DE RONTIGNON

##### ► **Stationnement des véhicules sur le parking du foyer et le long de la rue des écoles**

Souvent les bus ne peuvent pas se garer sur le parking de l'école, car des véhicules empêchent toute manœuvre.

Un rappel a été affiché à la porte de l'école mais n'est toujours pas respecté.

La municipalité envisage d'imposer aux parents de se garer sur le parking du stade et d'emprunter le petit pont récemment mis aux normes.

A Narcastet, les règles de stationnement ne sont pas non plus respectées et mettent en danger les enfants et les familles notamment à la sortie des classes.

#### 8. VOTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2014-2015

Les changements concernent les horaires et l'organisation de la semaine.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

#### 9. ACTUALISATION DES PPMS

Les PPMS (plan particulier de mise en sûreté) seront réactualisés dans le courant du premier trimestre.

Un exercice de sécurité aura lieu à chaque trimestre (courant novembre).

#### 10. DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ÉCOLE :

- mi-mars : 8h00 à Narcastet,
- mi-juin : 8h00 à Rontignon.

Il est proposé de continuer à mettre en place un système de choix de dates pour chaque conseil d'école afin que la date convienne au plus de participants possibles (doodle).

#### 11. POINT FINANCIER

##### 11.1. Comptes OCCE (Office central de la coopération à l'école)

- Pour l'année 2013-2014, le compte-rendu financier et le bilan d'activités de la coopérative scolaire de Rontignon ont été présentés. Ils sont annexés à ce compte-rendu. Pour information, il reste à ce jour sur le compte de Rontignon : 5249,26 € ;
- Pour l'année 2013-2014, le compte-rendu financier et le bilan d'activités de la coopérative scolaire de Narcastet ont été présentés. Ils sont annexés à ce compte-rendu. Il reste à ce jour sur le compte de Narcastet : 5186,21 € ;

Ces comptes OCCE sont gérés par les enseignantes (mandataires) et consultables sur demande. Tous les ans ils sont **vérifiés** par des parents d'élèves et **validés** par "l'Office Central de la Coopération à l'Ecole".

**Entrées** : cotisations des parents, aide de l'APE (3 000 € pour le RPI), participations des parents sur des projets particuliers, subventions des communes (5 672 € pour le RPI)

Les aides de l'APE dépendent des actions menées et fluctuent donc selon les années. Pas de tombola organisée l'an dernier donc moins d'argent pour les écoles par rapport à l'année précédente (environ -2 500 €).

### 11.2. Informations concernant les "comptes mairie"

Les écoles ont chacune un compte financé par les municipalités et réservé à l'achat du matériel pédagogique (livres, matériel papeterie, fichiers pédagogiques, matériel de sport...).

Montant par élève dans chaque école : 49€ x par le nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> janvier

## 12. TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

### ► Rontignon : projet de mise aux normes, rénovation et adaptation aux besoins de l'école maternelle.

Le groupe scolaire de Rontignon constitue l'école maternelle du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des communes de Rontignon et de Narcastet (ce RPI n'est pas constitué en syndicat mais fonctionne sous convention).

Il apparaît clairement que l'établissement actuel ne correspond plus au besoin des deux communes d'autant plus que leurs perspectives de développement (en termes d'urbanisme) tendent à l'augmentation de la population d'enfants à scolariser. Le constat fait apparaître les nécessités suivantes :

- mise aux normes d'accessibilité de l'établissement (hauteurs d'accès variant de 64 cm à 1 mètres selon les accès),
- création d'un espace sieste indépendant des salles de classe (besoin couvert depuis la rentrée 2013 par la location d'une surface de 60 m<sup>2</sup> en structure provisoire (Algeco)),
- création d'une salle de psychomotricité (son absence est compensée par l'utilisation de la salle de sports du foyer non reliée directement au groupe scolaire),
- mise aux normes de la cantine (cuisine, salle de restauration),
- construction d'un préau,
- réfection de la cour de l'école,
- construction d'une troisième classe.

#### La méthodologie mise en œuvre est la suivante :

- concours d'un architecte du CAUE (monsieur Christian **Bouché**) en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage en vue d'accompagner la commune tout au long du projet (actuellement pour la formulation du besoin puis pour la rédaction du dossier de consultation des entreprises en vue de passer à la phase opérationnelle) ;
- concours d'un architecte du PACT Béarn-Bigorre (monsieur Laurent **Sala**) en vue de disposer d'une étude préliminaire pour connaître les coûts par postes et préparer le financement du projet et clarifier l'expression du besoin.

**Par ailleurs, un comité de pilotage a été constitué.** Outre les experts mentionnés ci-dessus, il comprend les enseignantes de la maternelle, les élus de la commune de Rontignon en charge des affaires scolaires et des bâtiments ainsi qu'un représentant de la commune de Narcastet. Le rendu complet du travail préliminaire doit être exposé au cours du comité de pilotage du 2 décembre 2015.

**La difficulté du chantier.** Le phasage du chantier sera la difficulté principale de l'opération pour perturber le moins possible le fonctionnement de l'établissement. Il conviendra de fixer le phasage des travaux en fonction des besoins prioritaires et du fonctionnement scolaire (il n'est pas exclu d'occuper des pièces nouvelles pour des utilisations qui ne seront pas celles définitives. De plus, ce chantier est l'occasion de pousser la réflexion pour minimiser les coûts de mise en accessibilité de la mairie (salle du conseil à l'étage..., salle des mariages, etc.).

### ► Rontignon : commodités

Monsieur le maire fait savoir qu'une machine à laver le linge a été achetée ; elle est en service depuis les vacances de la Toussaint et à disposition des ATSEM. En 2015, l'achat d'un sèche-linge sera budgété.

Pour des questions d'hygiène et compte tenu de la mise en place du lave-linge, la commune envisage de passer aux serviettes de table en tissu dès le 5 janvier 2015. Si cette solution est retenue, les parents seront invités à fournir une serviette de table marquée.

### ► Narcastet : travaux à l'école

Des travaux d'un montant de l'ordre de 152 000€ sont programmés :

- changement des menuiseries en février,
- fermeture du petit préau,
- réaménagement de l'intérieur de l'école.

### ► Autres travaux

Les enseignantes remercient :

- La municipalité de Rontignon pour les nombreux travaux qui ont été réalisés durant les vacances d'été :
  - Installation des nouvelles salles de classe et transfert de matériel,
  - Mise en place de dévidoirs à papiers et distributeurs de savon dans tous les sanitaires,
  - Peinture des meubles et petits travaux ;
- La municipalité de Narcastet pour :
  - les travaux d'entretien effectués cet été,
  - L'installation de bibliothèques dans deux classes,
  - Le traçage au sol des terrains de sport.

### 13. PROJETS PÉDAGOGIQUES

#### ► **Activité piscine**

Les séances de piscine auront lieu de septembre à mars.

- séances le mercredi au 1<sup>er</sup> trimestre pour les CP / CE1 / GS : 46 enfants + 2 enseignantes + 4 accompagnateurs ;
- séances le mardi au 2<sup>ème</sup> trimestre pour les CE2 / CM1 / CM2 : 46 enfants + 2 enseignants + 2/3 accompagnateurs.

Les coopératives scolaires (OCCE) prennent en charge le financement des entrées. Les municipalités financeront le transport.

Il faut noter l'augmentation conséquente des tarifs (de 48€ par séance à 60€/séance).

#### ► **Rencontres sportives / printemps des maternelles**

Ces projets de rencontres sportives sont proposés par le conseiller pédagogique de la circonscription qui les organise en collaboration avec les enseignants intéressés. Ils permettent aux enfants de réinvestir les compétences acquises lors des séances en classe et de rencontrer d'autres partenaires de jeu.

Les écoles se sont affiliées à l'USEP afin de bénéficier des transports gratuits pour ces rencontres.

#### ► **Projets à Rontignon :**

- Sortie au cinéma "Le Méliès" le 17 décembre pour assister à une projection du film "Le bonhomme de neige".
- Activité "piscine" de septembre à décembre pour les GS.
- Printemps des maternelles (MS et GS) en mai (USEP).
- Sortie au festival "123 Pestacles" en mai 2015 (L. Dialo).
- Les enfants danseurs pour les 2 classes.
- Projet(s) de fin d'année en cours de réflexion (thème du temps).

#### ► **Projets à Narcastet :**

##### • **CP-CE1 :**

- 2 sorties au théâtre : "Mooooonstres" le 7/11 + participation à un atelier de réalisation de monstres - "La cour des grands" le 10/04.
- 3 rencontres sportives : jeux collectifs – lutte – jeux athlétiques.
- Un cycle de 10 séances de natation au premier trimestre.
- Classe de découverte (4 jours) en mai à Seignosse + la visite de l'écomusée de Marquèze.

##### • **CE2-CM1 :**

- Projets de production d'écrit :
  - Réaliser un album de bande dessinée (chaque enfant réalise deux planches).
  - Entretenir une correspondance avec une classe de même niveau, dans un autre continent au 2<sup>ème</sup> trimestre.
- Projets sportifs :
  - Réalisation de rencontres interclasses.
  - Organisation de sorties VTC sur les bords du gave de Pau, découverte du milieu, deux sorties déjà réalisées.
  - Un cycle natation pour le deuxième trimestre.
- Diverses sorties culturelles :
  - 2 sorties au théâtre "Un stoïque soldat de plomb", "À la porte" + un concert "Écoute ta mère et mange ton short".
  - Défi-maths en fin d'année.

##### • **CM1-CM2**

- 2 sorties au théâtre "Un stoïque soldat de plomb", "À la porte" + un concert "Écoute ta mère et mange ton short".
- Visites aux archives sur le thème des guerres mondiales.
- Défi-maths en fin d'année.
- EPS : - Cross des collèves pour les CM2 en octobre,
  - Course des enfants Gelos en novembre,
  - Orientation dans le bois de Franqueville en mars,
  - Football rencontre en mai,
  - Un cycle natation pour le deuxième trimestre.
- Une éventuelle sortie à la journée sur la côte Basque en mai/juin.

### 14. DEMANDES DE FINANCEMENTS POUR LES PROJETS AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS

Pour les projets qui nécessitent un financement complémentaire de la part des municipalités, les demandes seront faites globalement dans un courrier récapitulatif au mois de janvier.

### 15. ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Actuellement, les enseignants ont de difficultés pour faire fonctionner correctement les ENT.

Un espace numérique de travail (ENT) permet de développer les usages pédagogiques, éducatifs, administratifs et organisationnels. C'est un espace sécurisé par un "login et mot de passe" personnels pour chaque utilisateur.

Un ENT a pour objectif de fournir à chaque utilisateur (enseignant, élève, parent, partenaire communal...) un point d'accès unifié avec authentification unique, à l'ensemble des outils, contenus et services numériques en rapport avec son activité. Concrètement, il s'agit de rassembler toutes les fonctions disponibles dans un "portail personnalisé" adapté à aux besoins de chacun:

- bureau numérique (annuaire, espace de stockage, agenda, bibliothèque numérique...),
- outils de communication (courriel, actualités, blog, site web...),
- services scolaires (cahier de texte, ...),
- services pédagogiques et documentaires (ressources pédagogiques, recherche web...),
- outils de création, de publication et de collaboration (échanges, collaboration, galeries, blog, site web...).

À la demande des enseignantes, les municipalités ont adhéré à ce projet qui est gratuit pour les trois premières années. Une participation d'un euro par élève par an leur sera demandée par la suite. Les retours des utilisateurs (enfants/parents) des classes déjà utilisatrices sont positifs mais cet outil demande un temps de mise en œuvre et d'appropriation par les enseignantes.

Les parents et les élèves devront signer une charte pour utiliser l'ENT.

Les élèves sont informés par les enseignantes des risques liés à l'utilisation d'Internet. Cela fait partie du programme de l'enseignement des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC).

## 16. MANIFESTATIONS

### ► Célébration du 11 Novembre

Les enfants du RPI qui le souhaitent, accompagnés par une enseignante, iront chanter devant le monument aux morts de Rontignon le mardi 11 novembre à 11h00.

### ► Organisation et date des goûters de Noël

Le goûter de Noël aura lieu le **vendredi 19 décembre 2014**. Les détails de cette après-midi seront étudiés dans les jours prochains.

Les municipalités offriront le goûter aux enfants et financeront les cadeaux collectifs à hauteur de 200 € pour la mairie de Narcastet et 400 € pour la mairie de Rontignon (pour les maternelles et la classe de CP). Les enseignants se chargent de faire les commandes de ces jeux en fonction des besoins des enfants.

Le budget de Narcastet a été divisé par deux car il y a eu de nombreuses dégradations à l'école et du gaspillage de matériel collectif. Monsieur le maire a présenté cette restriction budgétaire aux enfants les plus âgés comme une sanction par rapport à ces dégradations.

Les parents trouveront le père Noël et organiseront son arrivée dans les écoles (calèche, cheval...).

### ► Carnaval des écoles

Le carnaval sera fêté conjointement le **vendredi 13 février 2015** par les deux écoles sur l'après-midi scolaire à l'école de Rontignon.

### ► La fête des écoles

La fête des écoles aura lieu le **20 juin 2015** : son organisation sera précisée ultérieurement.

La formule de l'an dernier est maintenue : spectacle le matin et kermesse l'après-midi.

### ► La soirée dansante sur le thème "Danses Tahitiennes" aura lieu le **17 avril** (organisée par l'APE).

Les enseignants sont favorables à l'intervention d'une bénévole dans les classes pour préparer la soirée.